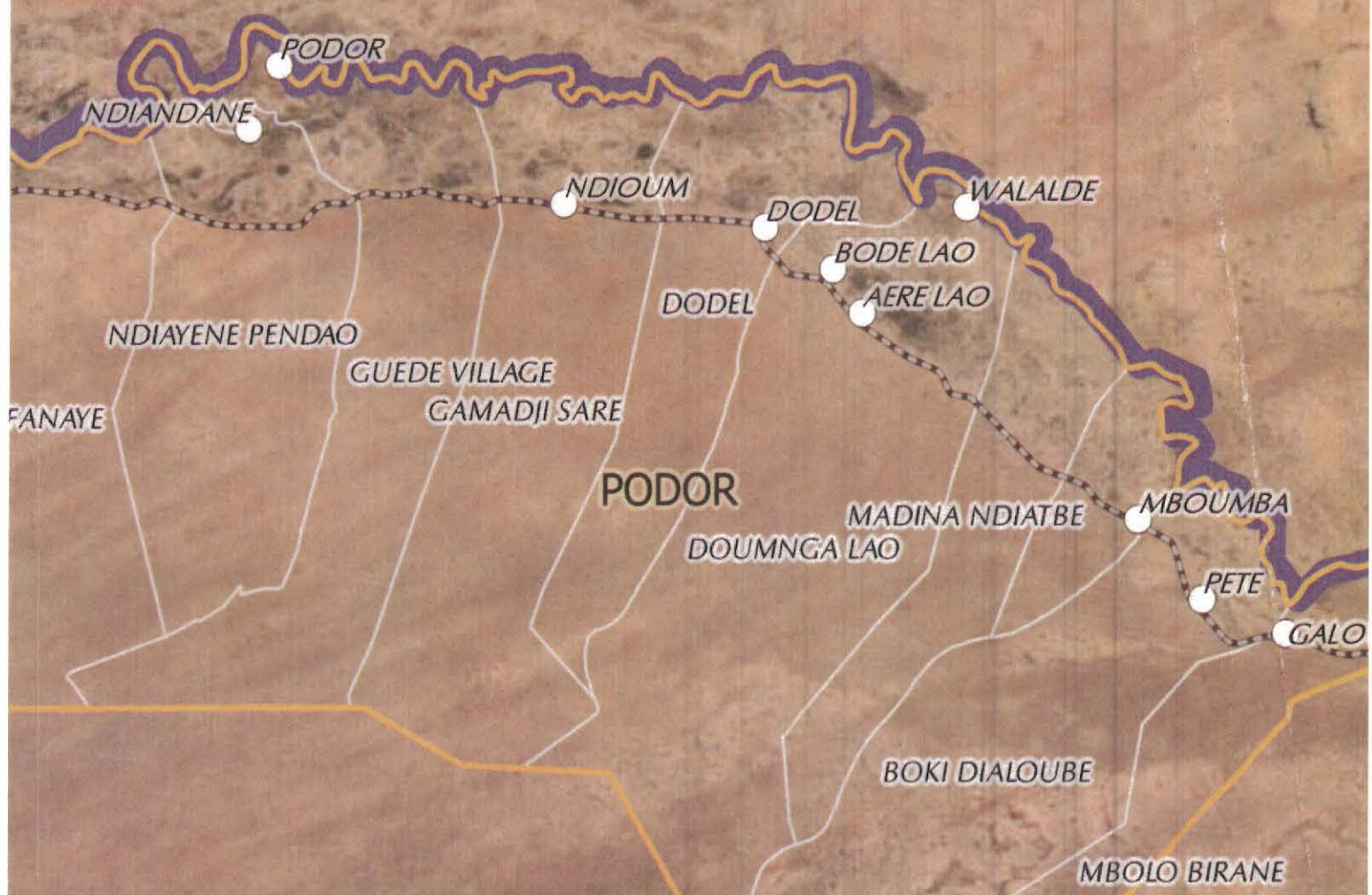
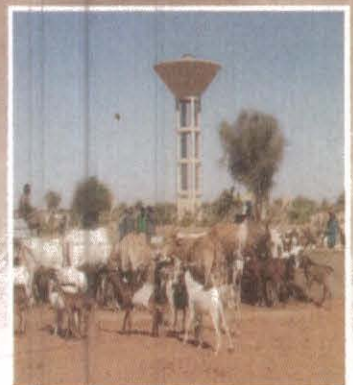


14394



Atlas 2015

Eau potable et assainissement
Région de Saint-Louis



Agence Régionale
de Développement



Introduction

A l'échelle du Sénégal, la région de Saint-Louis a toujours constitué un territoire de référence en matière de décentralisation et de développement local. Elle poursuit aujourd'hui ses démarches novatrices avec la création d'un observatoire régional dans les domaines de l'eau potable et de l'assainissement.

Depuis plusieurs années, l'Agence Régionale de Développement collecte des informations sur l'ensemble de la région de Saint Louis, et les archive de manière structurée dans une base de données. Fort de ce matériau précieux, l'ARD a entrepris la mise à jour de la base de données, et souhaite valoriser ses premières analyses à travers la publication de cet atlas.

Ce travail a été réalisé entre 2014 et 2015 avec l'appui du Gret dans le cadre du programme d'appui aux initiatives

des collectivités locales en matière d'hydraulique et d'assainissement (Aicha)

Avoir une bonne vision de son territoire et de ses évolutions est nécessaire pour toute collectivité locale désireuse de développer des politiques locales efficaces. Cet observatoire a pour enjeu d'appuyer les collectivités en termes de planification, de coordination et de suivi-évaluation des interventions dans le secteur de l'eau potable et de l'assainissement au niveau de la région.

L'atlas permet aussi aux différents acteurs impliqués dans ce secteur de disposer d'une vue d'ensemble à l'échelle de la région, contribuant ainsi à harmoniser les interventions en matière de couverture, de qualité et de gouvernance des services d'eau potable et d'assainissement.

Sommaire

Préface

Introduction

Première partie : **Présentation de la Région**

Chapitre 1 : Organisation administrative et territoriale

- Les zones éco-géographiques

Chapitre 2 : Hydrographie

Deuxième partie : **Eau potable**

Chapitre 1 : Patrimoine des infrastructures hydrauliques rurales

- Inventaire patrimonial
- Age et état des ouvrages

Chapitre 2 : Accès des localités en eau potable

- Taux d'accès par localité
- Localités non desservies

Chapitre 3 : Accès de la population en eau potable

- Taux d'accès de la population

Chapitre 4 : Couverture des ménages en branchements particuliers

- Taux de couverture en branchement particulier

Chapitre 5 : Couverture des écoles élémentaires et des postes de santé en eau potable

- Taux d'accès des écoles et centres de santé

Chapitre 6 : Tarif de l'eau

- Un tarif aux bornes fontaines plus élevé
- Des tarifs ayant une forte variabilité
- Tarif de l'eau pour le bétail

Chapitre 7 : Gouvernance de l'eau

- Gestion des services d'eau potable

Troisième partie : **Assainissement**

Chapitre 1 : Accès des ménages à l'assainissement

- Taux d'accès des ménages à l'assainissement
- Taux d'accès des ménages à l'assainissement amélioré

Chapitre 2 : Couverture des établissements scolaires en assainissement

- Taux d'accès des écoles à l'assainissement
- Nombre d'élèves par latrine

Liste des cartes et figures

Carte 1	<i>Découpage administratif et territorial</i>	Figure 1	<i>Pyramide des âges des ouvrages</i>
Carte 2	<i>Les zones éco-géographiques</i>	Figure 2	<i>Etat de fonctionnement des ouvrages en 2015</i>
Carte 3	<i>Répartition des établissements humains</i>	Figure 3	<i>Tarif de l'eau au BP et BF</i>
Carte 4	<i>Le réseau hydrographique</i>	Figure 4	<i>Situation de l'accès en bloc d'hygiène des écoles</i>
Carte 5	<i>Localisation des nappes d'eau souterraines</i>	Figure 5	<i>Nombre d'élèves par bloc d'hygiène dans les écoles</i>
Carte 6	<i>Répartition des ouvrages hydrauliques ruraux par type</i>		
Carte 7	<i>Répartition des ouvrages hydrauliques ruraux selon leur état de fonctionnement</i>		
Carte 8	<i>Situation de l'accès à l'eau potable de la région</i>		
Carte 9	<i>Répartition des localités n'ayant pas accès à l'eau potable</i>		
Carte 10	<i>Taux d'accès de la population en eau potable par commune</i>		
Carte 11	<i>Accès à l'eau potable par branchement particulier en milieu urbain</i>		
Carte 12	<i>Accès à l'eau potable par branchement particulier en milieu rural</i>		
Carte 13	<i>Accès à l'eau potable des écoles en milieu rural</i>		
Carte 14	<i>Accès à l'eau potable des postes de santé en milieu rural</i>		
Carte 15	<i>Tarif de l'eau aux branchements particuliers</i>		
Carte 16	<i>Reconnaissance juridique des organes de gestion</i>		
Carte 17	<i>Natures des organes de gestion</i>		
Carte 18	<i>Accès à l'assainissement des ménages en milieu urbain</i>		
Carte 19	<i>Accès à l'assainissement des ménages en milieu rural</i>		

Sigles et abréviations

AEP	<i>Adduction d'Eau Potable</i>
AICHA	<i>Programme d'Appui aux Initiatives des collectivités en hydraulique et assainissement</i>
ASUFOR	<i>Association des Usagers des Forages</i>
ASUREP	<i>Association des Usagers des Réseaux d'Eau Potable</i>
BF	<i>Borne Fontaine</i>
BP	<i>Branchement Particulier</i>
IDA	<i>Association Internationale de Développement</i>
OFOR	<i>Office des Forages Ruraux</i>
OMD	<i>Objectifs du Millénaire pour le Développement</i>
OMVS	<i>Organisation pour la Mise en Valeur du fleuve Sénégal</i>
PEPAM	<i>Programme d'Eau Potable et d'Assainissement du Millénaire</i>
SDE	<i>Société Sénégalaise des Eaux</i>
SENELEC	<i>Société Nationale d'électricité du Sénégal</i>
STEFI	<i>Suivi Technique Et Financier</i>

Préface

L'eau (la vie) et l'assainissement (la dignité) sont deux besoins fondamentaux pour toute personne vivant sur cette Terre. Pourtant, encore de nombreuses populations, et particulièrement en milieu rural, sont dépourvues de ces services essentiels à la vie.

Le Sénégal, à travers des politiques sectorielles, s'est engagé, depuis plusieurs années, à atteindre l'accès universel en eau potable et en assainissement. Les résultats obtenus ces dernières années sont encourageants surtout en hydraulique où les OMD ont été dépassés. Des progrès importants ont ainsi été réalisés dans l'équipement en infrastructures hydrauliques et sanitaires des villes et des villages. Mais le chemin à parcourir est encore long.

Afin d'y parvenir, des acteurs s'engagent à tous les niveaux. La Région de Saint Louis est particulièrement active dans toutes les questions liées à la durabilité des services, afin que ce qui est réalisé aujourd'hui soit encore disponible demain pour nos enfants, et après-demain pour nos petits-enfants.

L'atlas présenté ici fait partie de ces initiatives portées par les collectivités locales et appuyées par l'Agence Régionale de Développement.

Premier de son genre au Sénégal, il met en évidence les niveaux de couverture et l'état de fonctionnement des services d'eau potable et d'assainissement dans la région. Il permettra de suivre l'évolution de l'atteinte de nos objectifs communs.

En tant que Ministre de l'Hydraulique et de l'Assainissement, je tiens ici à présenter tout mon soutien pour ces initiatives locales et régionales.

M. Mansour Faye, *Ministre de l'Hydraulique et de l'Assainissement*

L'atlas eau potable et assainissement de la région de Saint-Louis est le résultat d'un long travail coordonné par l'agence régionale de développement. Il s'est agi de confectionner et de mettre à jour une base de données fiable sur les deux secteurs ciblés. Ces informations sont ainsi validées avec des services techniques déconcentrés et des partenaires du programme AICHA pour s'assurer de leurs fiabilités.

L'atlas s'inscrit dans un contexte de réforme de la décentralisation et d'audit des compétences transférées aux collectivités locales. Il se veut être un support de travail et de plaidoyer de l'observatoire régional de l'eau potable et de l'assainissement et du cadre régional de concertation des associations d'usagers de la région

Cet outil fait un état des lieux du secteur à travers le niveau d'accès, la qualité et la gestion du service d'eau potable et d'assainissement dans la région. Il met en exergue les chantiers les plus urgents en matière d'investissement dans la région.

Enfin, ce document est un important moyen de maîtrise de l'information territoriale pour une prise de décisions pertinentes et d'harmonisation des actions des partenaires et des collectivités locales de la région. Il élève notre région au rang des rares régions du pays à se doter d'un tel outil dans les secteurs de l'hydraulique et de l'assainissement.

M. Moustapha Mbaye, *Président du Conseil départemental de Saint-Louis et Président du Conseil d'Administration de l'Agence Régionale de Développement*



Atlas eau potable et assainissement de la région de Saint -Louis

Édition Octobre 2015

Coordination

Agence Régionale de Développement
de Saint-Louis

GRET

Enquête & Analyse

Mamadou DIOP

Cartographie

Abdou Salam Ndao

Design | Infographie

Calaoprint St-Louis

Comité technique de validation

- ✓ ARD - Agence Régionale de Développement
de Saint Louis
- ✓ GRET
- ✓ Le Partenariat
- ✓ Division Régionale de l'Hydraulique
de Saint Louis
- ✓ Service Régional de l'Assainissement
de Saint-Louis

Cet Atlas a été réalisé dans le cadre du programme d'Appui aux Initiatives des Collectivités Locales pour l'Hydraulique et l'Assainissement (AICHA), mis en œuvre, par le Gret, l'Agence Régionale de Développement de Saint Louis et Le Partenariat.

Ce programme a bénéficié de l'appui financier des Collectivités locales de la Région de Saint-Louis, de la Région Midi Pyrénées, du Syndicat des Eaux d'Île de France et des Agences de l'eau de Seine Normandie et Adour Garonne.

